

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME

FFE/DTN

Evolutions du règlement sportif

Classement national

Arbitrage

Formule

Cahier des charges et extranet 2025/2026

Calendrier 2025/2026

Attribution des épreuves 2026/2027

M13 :

- Maintien du dispositif Challenge de France notamment les équipes mixtes

Rentrée 2025

Un bilan des épreuves du Challenge de France 2025 sera réalisé par la DTN qui aura pour mission de proposer des pistes d'améliorations

M15

Modifications réglementaires

- Précision pour les $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ finales de la Fête des jeunes : les épreuves se dérouleront sur une journée.
- Autorisation de la participation des non-sélectionnables en équipe de France sur la saison H2036. Condition: participer au processus de sélection

M17 / M20

- Maintien de la semaine de l'arme avec les seniors
- Reconduction du nombre d'épreuves nationales individuelles
- ½ finale et finale des championnats de France par équipes
- **Remplacement du classement épée dames par une ½ finale.** (baisse de participation lors de la deuxième épreuve)
- **Limitation à deux équipes par club.** (au lieu d'une chez les garçons et trois chez les filles).

M17 / M20 suite

- Qualification pour les championnats de France individuels par le classement national en retirant les résultats des championnats de France de l'année précédente
- Les épreuves régionales peuvent être ouvertes aux tireurs des autres ligues, pour augmenter l'opposition.
(CPPL)

Seniors

- pour 2025/2026 : Maintien des championnats de France N1 individuels toutes armes confondues en décembre, pour conserver un évènement fédéral fort. Nous avons une option sur Coubertin
- pour 2026/2027 : volonté de trouver une date et un lieu qui permettront de regrouper les championnats de France par équipes N1, N2 et N3 et individuels N2, N3. Réflexion qui sera menée en septembre.

Wildcards pour les championnats de France

- **Conditions pour la demande de wildcard en N1** (non cumulative):
 - ✓ Escrimeurs figurant sur la liste SHN catégories Elite, Senior ou Relève (hors Reconversion)
 - ✓ Être enregistré au PSQS comme membre d'une des structures d'excellence du PPF de la saison en cours.
 - ✓ Avoir été sélectionné(e), dans la saison en cours, pour les championnats du Monde de la catégorie inférieure.
- **Conditions pour la demande de wildcard en N2 :**
 - ✓ Escrimeurs figurant sur la liste Espoir ou Collectifs Nationaux du ministère chargé des sports, de l'année civile en cours.

Dans tous les cas, l'individu doit avoir été confronté à une situation sportive ou socioprofessionnelle particulière, ayant entraîné la non-participation à une épreuve nationale ou internationale (minimum), et donc avoir un manque de points dans le calcul de son classement national : Certificat médical ou tout autre type de justificatif requis.

Si plus de 4 demandes étaient formulées pour une même épreuve, la DTN, sur avis de la commission d'armes, priorisera entre les différents cas.

Vétérans

- Classements nationaux à toutes les armes masculines et à l'épée dames : classements par catégories d'âges séparées.
- Réflexion en cours sur le format des épreuves à l'épée, pour mieux gérer les effectifs sur le week-end. (CPPL)
- Modification de la composition des équipes en «vétérans» (V1+V2) et «grands vétérans» (V3+V4).
 - ✓ Prévenir les assauts entre tireurs d'âges trop éloignés (ex 41 ans contre + de 70 ans).
 - ✓ Simplifier le calcul de l'âge total de l'équipe.
 - ✓ Étude sur les effectifs possibles équivalente à celle sur les équipes ancienne formule

Vétérans

- **Qualification aux championnats de France par équipes à l'épée : mise en place d'une formule unique H et F**
 - Une ½ finale par équipe au lieu de deux épreuves (un seul lieu).
- **Création d'épreuves par équipe au fleuret et au sabre sur le nouveau format.**
 - ✓ Couplée avec des épreuves individuelles.
 - ✓ Classement de départ des Championnats de France / Criteriums, qui restent open.
 - ✓ Conditions de composition identiques à celle de l'épée.



CLASSEMENT NATIONAL

saison 2025-2026

Evolution des Classements nationaux

- **Prise en compte des effectifs dans la dégressivité des points (même nombre de points pour le premier) (CPPL)**

Corriger le fait qu'un tireur mal classé sur une épreuve à faible effectif ne marque le même nombre de points qu'un tireur bien classé sur une épreuve à fort effectif.

- **Supprimer la contrainte de l'effectif minimum requis pour attribuer des points.**
 - ✓ Récompenser les tireurs qui se déplacent.
 - ✓ Favoriser les compétitions mixtes (sexe / catégorie)
- **Identifier les compétitions qui comptent dans le classement national dans le calendrier**
- **Intégrer les épreuves européennes sur la base du calcul de points FFE**

Coeff par type de compétition	
Régional	26
Prétournoi National	50
National	100
Ch. De France	150
International (FIE/CEE)	170

Système régional	
Effectif régional minimum requis	1
Test effectif de la compétition	1
Max tireurs : ER entre 1 et 9 participants	9
Max tireurs : ER entre 9 et 16 participants	17
Max tireurs : ER entre 17 et 32 participants	33
Max tireurs : ER entre 33 et 64 participants	65
Max tireurs : au-delà de 64 participants	129
Variable_EFF Jerem	8
Variable_EFF Guill	2
Pour tous les types de compétition	
Pourcentage de perte par tableau	3
Max tireurs	512

Le classement national de chaque licencié est constitué :

- Des points des Championnats de France de la catégorie
- Des 5 meilleurs résultats parmi :

- Les points obtenus sur les épreuves internationales, dans la limite des 3 meilleurs résultats.
- Les points obtenus sur les épreuves du Circuit National et Pré-tournoi, dans la limite des 3 meilleurs résultats.
- Les points obtenus sur les épreuves du Circuit Régional, dans la limite des 5 meilleurs résultats.

Rank	Régional (actuel)	Régional (1 à 2)	Régional (3 à 4)	Régional (5 à 8)	Régional (9 à 16)	Régional (17 à 32)	Régional (33 à 64)	Régional (65 à 128)	Régional (129 à 256)	National (actuel)	CDF (actuel)	Intern. (FIE/CEE) actuel	Intern. (FIE/CEE)
1	2600	2600	2600	2600	2600	2600	2600	2600	2600	10000	15000	17000	17000
2	2242	931	1436	1727	1905	2023	2104	2163	2207	8623	12934	14658	14658
3	2014		776	1222	1497	1677	1801	1892	1961	7745	11617	13166	13166
4	1901		339	903	1249	1476	1633	1747	1834	7312	10967	12429	12429
5	1756			633	1022	1277	1454	1583	1680	6753	10129	11479	11479
6	1687			437	870	1154	1351	1494	1603	6487	9730	11027	11027
7	1628			271	741	1050	1264	1419	1537	6262	9393	10645	10645
8	1578			127	630	959	1188	1354	1480	6067	9100	10314	10314
9	1483				514	851	1084	1254	1383	5701	8551	9691	9691
10	1444				429	782	1026	1204	1339	5552	8328	9439	9439
11	1409				352	719	974	1160	1300	5418	8127	9210	9210
12	1377				282	662	927	1119	1264	5295	7943	9001	9001
13	1348				217	610	883	1081	1231	5182	7773	8810	8810
14	1321				157	562	842	1046	1200	5078	7616	8632	8632
15	1295				102	516	804	1014	1172	4980	7470	8466	8466
16	1272				49	474	769	983	1145	4889	7334	8312	8312
17	1207					420	711	922	1082	4640	6960	7888	7888
18	1187					384	680	896	1059	4562	6843	7755	7755
19	1167					349	652	872	1038	4489	6733	7630	7630
20	1149					317	625	848	1017	4419	6628	7511	7511
21	1132					286	599	826	998	4352	6528	7398	7398
22	1115					257	574	805	979	4289	6433	7291	7291
23	1100					229	551	785	962	4228	6342	7188	7188
24	1085					202	528	765	945	4170	6255	7089	7089
25	1070					176	506	747	929	4115	6172	6995	6995
26	1056					151	486	729	913	4061	6092	6904	6904
27	1043					127	466	712	898	4010	6014	6816	6816
28	1030					104	446	695	883	3960	5940	6732	6732
29	1018					82	428	679	869	3912	5868	6651	6651
30	1006					61	410	664	856	3866	5799	6572	6572
31	994					40	392	649	843	3822	5732	6496	6496

Classements nationaux

- **Classements tournants en M17 et M20**
- Nature des épreuves prises en compte en M17, M20 et seniors : limiter le nombre d'épreuves régionales à trois sur 5.
 - ✓ Alignement sur le nombre d'épreuves internationales et nationales.

Réfléchir à un système de séries, permettant aux tireurs de s'évaluer, se fixer des objectifs et participer à des épreuves de leur niveau. (-> 2026/2027) (CPPL)

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME

ARBITRAGE

saison 2025-2026

Arbitrage : les généralités

- ½ finales de la FDJ, M17 et M20
 - ✓ un arbitre pour quatre tireurs engagés garçons / filles confondus, deux à partir de dix, fourni par le club.
- Seniors
 - ✓ Suppression de la liste « pool arbitres ». Elargissement aux arbitres en capacité d'arbitrer l'épreuve (ouverte à tous).
 - ✓ Convocation par la FFE.
- Vétérans
 - ✓ un arbitre pour trois tireurs engagés hommes / femmes confondus, deux à partir de neuf, fourni par le club.
- Délégation étrangère
 - ✓ les mêmes règles s'appliquent avec la possibilité de régler une amende forfaitaire de 500 € si la délégation ne fournit pas d'arbitre.

Arbitrage : la formation

➤ **Maintien des Journées Nationales de l'Arbitrage**

Passage des QCM pour les régionaux / départementaux à l'initiative des régions (septembre et juin).

➤ **Evolution pour le national**

Suppression du QCM pour l'arbitre national mais mise en place d'un processus de formation tout au long la saison

➤ **Formation nationale**

- ✓ Tous les arbitres régionaux sont notés sur les compétitions nationales
- ✓ Notes de 1 à 5
- ✓ Avoir cinq notes à 4 ou trois notes à 5 pour pouvoir passer l'examen final (sur 2 saisons) et ne pas avoir 1 pour pouvoir arbitrer au niveau national

➤ **Examen final national**

- ✓ Présence sur les France seniors N2/N3
- ✓ Analyse de séquences vidéo + examen théorique (oral ou écrit)



FORMULE

saison 2025-2026



CAHIER DES CHARGES et EXTRANET

saison 2025-2026

FÉDÉRATION FRANÇAISE

ESCRIME

CALENDRIER
2025/2026



CALENDRIER prochaines saisons

Perspectives

